



(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 27164 A1** (51) Cl. internationale : **E04G 11/38**

(43) Date de publication :
03.01.2005

(21) N° Dépôt :
27754

(22) Date de Dépôt :
30.06.2004

(71) Demandeur(s) :
**JUAN MUNTAL TRAVERIA, 13, RUE DUHAUMES 1er ETAGE QUARTIER GAUTHIER
CASABLANCA (MA)**

(72) Inventeur(s) :
JUAN MUNTAL TRAVERIA

(74) Mandataire :
JUAN MUNTAL TRAVERIA

(54) Titre : **PLANCHE RECUPERABLE POUR LE COFFRAGE RETICULAIRE MASSIF OU
ALLEGE, POUTRE MAITRESSE PLATE, FONDEMENTS, MURS, TRAVAUX CIVILS**

(57) Abrégé : casablanca, le 28 juin 2004 Sollicitant : Juan Muntal Travería, avec la carte Séjour N° BE39135Z. Domicile : 13 Rue Duhaumes 1ER Etage Quartier Gauthier Casablanca. Inventeur : Juan Muntal Travería Titre : Pilier métallique extensible avec régulation et fixation d'hauteur rapide. Résumé: Le pilier métallique extensible avec régulation et fixation d'hauteur rapide, est caractérisé par sa capacité d'adaptation à des fixations de différentes hauteurs d'une façon rapide et facile, à part d'être très forts et au même temps légers et totalement récupérables. Le pilier métallique est destiné à la formation de tout genre de forgés, aussi horizontales que verticales, et aussi est destiné à l'étayement de toits, murs, talus, tout en formant des appuis hautement résistants et d'une exécution rapide.

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

Casablanca, le 28 juin 2004

Solicitant: Juan Muntal Travería, avec la carte Séjour N° BE39135Z.

Domicile: 13 Rue Duhaumes 1^{ER} Etage Quartier Gauthier

Casablanca.

Inventeur: Juan Muntal Travería

Titre: Pilier métallique extensible avec régulation et fixation d'hauteur rapide.

Résumé: Le pilier métallique extensible avec régulation et fixation d'hauteur rapide, est caractérisé par sa capacité d'adaptation à des fixations de différentes hauteurs d'une façon rapide et facile, à part d'être très forts et au même temps légers et totalement récupérables.

Le pilier métallique est destiné à la formation de tout genre de forgés, aussi horizontales que verticales, et aussi est destiné à l'établissement de toits, murs, talus, tout en formant des appuis hautement résistants et d'une exécution rapide.

MA
27164NA

BE 39135Z

**PLANCHE RECUPERABLE POUR LE COFFRAGE RETICULAIRE
MASSIF OU ALLEGE, UNIDIRECTIONNEL, POUTRE MAITRESSE,
FONDEMENTS, MURS, TRAVAUX CIVILS.**

CHAMP DE L'INVENTION:

L'invention présente se rapporte à un système de planche fabriqué par trois couches de planches entrecroisées et collées, ou par quatre ou cinq planches collées entièrement, ou collées d'une façon interrompu, fixées avec deux ou trois barres filetées insérées dans un sens perpendiculaire aux planches ou non, elles peuvent être protégés avec un profil métallique ou non.

ANTECEDENTS DE L'INVENTION:

La fabrication des coffrages au moyen de la mise en place des grosses planches et des planches de bois, est connue il y a quelques années.

Ce système est constitué par des éléments différents, tel que des grosses planches, des planches de bois qui s'unissent avec des clous.

Cependant, ils ont les inconvénients suivants:

Durant le processus de l'emplacement, les différents éléments de bois s'unissent et se fixent avec des clous. Ce qui aide à laisser les superficies un peu uniformes et d'une résistance limitée par rapport au poids que devra supporter. Ils représentent aussi un risque pour les ouvriers qui réalisent les travaux de montage, ainsi qu'un coût élevé produit par son rendement faible.

D'une autre part, au moment du démontage, la plupart de ses composants se cassent, ce qui les rend inutiles pour sa réutilisation.



03 JAN 2005
B.I. 27164

Ces inconvénients se résolvent à l'aide de la composition, objet de la présente invention dont les caractéristiques se décrivent par la suite

DESCRIPTION DE L'INVENTION:

La composition pour la planche récupérable pour le coffrage réticulaire massif ou allégé, unidirectionnel, poutre maîtresse, fondements, murs, travaux civils, etc. est caractérisé par être constitué à base de:

Bois de conifères (sapin ou pin)
Barres d'acier filetées
Profil métallique

La planche peut être constitué à base de trois couches entrecroisées et collées ou avec quatre ou cinq grosses planches, collées entièrement, ou collées d'une façon interrompue.

La planche peut être fixée avec deux ou trois barres métalliques filetées et insérés dans un sens perpendiculaire aux planches ou non.

La planche peut être protégée avec un profil métallique ou non.

Grâce au choix soigneux de tout ses composants, la planche récupérable pour le coffrage réticulaire massif ou allégé, unidirectionnel, poutre maîtresse, fondements, murs, travaux civils etc. objet de l'invention offre de nombreux avantages:

Il est conçu pour totalement planchéier l'étage, les pièces s'adaptent parfaitement entre eux tout en formant un support uni, compacté et hautement résistant. L'installation est très facile, ce qui simplifie le travail et comporte une réduction des coûts, étant avantageuse ce système récupérable avant mentionné, par laisser la superficie uniforme, continue et totalement unie.

D'autre côté, ses caractéristiques très spéciales, permettent la récupération de tous les tableaux pour les utiliser de nouveau dans les étages suivantes.

Les constructions dans lesquelles s'utilisent, la planche récupérable pour le coffrage réticulaire massif ou allégé, unidirectionnel, poutre

maîtresse, fondements, murs, chantiers civils, etc. sont très avantageuses, étant donné que les risques du travail restent hautement réduits, le temps du montage est écourté, et la récupération de la totalité des planches contribue au respect de l'environnement et à l'économie des coûts.

Pour faciliter l'installation selon les différentes mesures des coffrages, la planche récupérable est fabriquée dans les suivantes mesures :

Longueur : de 97 jusqu' à 300 cm

Large : de 50 jusqu' à 100 cm

Épaisseur : de 2,1 jusqu' à 2,7 cm.

La planche récupérable, objet de l'invention, peut être employée pour réaliser des coffrages dans la construction de toute classe de bâtiments, blocs de logements, usines, entrepôts, centres commerciaux, hôtels, hôpitaux, écoles et tout autre type de construction, afin de les construire plus uniformes, stables et résistants.

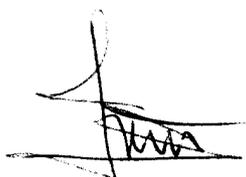
En continuation, un exemple concret est exposé, non limitatif, de la composition objet de l'invention présente. Les éléments qui forment la planche récupérable sont exposés à continuation :

Composition pour la fabrication de la planche récupérable

Planche de 97 x 12,5 x 2,7cm 5 unités

Système d'encollage au maximum

Profil métallique de protection



REVENDEICATIONS

1. La planche récupérable pour le coffrage réticulaire massif ou allégé, unidirectionnel, poutre maîtresse, fondements, murs, travaux civils, etc. est caractérisée par la réduction des risques de travail dans les coffrages réalisés à partir de ce système, tout en formant une superficie uniforme, continue et totalement unie entre elle et que comprend les suivants composants dans les proportions indiquées :

Bois de conifères (sapin ou pin)
Barres d'acier filetées
Profil métallique

2. Composition pour la planche récupérable pour coffrage, selon la revendication 1, le bois peut être sapin, pin ou autre.

3. Composition pour la planche récupérable pour coffrage, selon la revendication 1, peut être renforcée avec deux ou trois baguettes d'acier enroulées ou non.

4. Composition pour la planche récupérable pour coffrage selon la revendication 1, peut être protégée avec un profil métallique ou non.

